

HONORAIRES TRANSACTIONS

Appartements, Maisons, Murs professionnels et Terrains

- Rémunérations TTC sur prix Net vendeurs
- A la charge de l'acquéreur.

De 0 à 70 000€	5000€ TTC
de 70 001€ à 119 999€	6 %
de 120 000€ à 149 999€	<i>5,5</i> %
de 150 000€ à 199 999€	<i>4,8%</i>
de 200 000€ à 299 999€	4,5%
de 300 000€ à 499 999€	4%
500 000€ et au delà	3,5%

Barême d'honoraires au 01/12/2018

Ces taux s'entendent TVA au taux en vigueur de 20%
Ils comprennent les prestations de visite, de négociation , de constitution du dossier de vente ainsi que la rédaction du compromis de vente.